

A la séance de l'Assemblée Législative qui a suivi ce terrible incendie, l'Honorable Trésorier de la Province s'est empressé d'offrir au nom du pays, avec la sanction des députés, une aide \$10,000 pour subvenir aux besoins pressants de nos compatriotes si cruellement éprouvés.

Voici les discours qui ont été prononcés en cette occasion par l'Hon. Premier Ministre, par l'Hon. M. Robertson et l'Hon. M. Joly :

" *M. Chapleau.*— Avant de procéder à l'ordre du jour, qu'il me soit permis d'exprimer au nom de cette Chambre, le sentiment de douleur causé par le terrible incendie qui a éclaté cette nuit, pendant que nous travaillions aux affaires du pays. La Providence a voulu frapper d'un de ces coups une ville que Dieu doit bien aimer, car il l'éprouve. Le spectacle auquel j'ai assisté hier soir a produit sur moi une impression que je ne saurais exprimer. Riches et pauvres ont été frappés sur ce champ de verdure, à l'ouest de la côte, où je voyais pêle-mêle des hommes fous de douleur, des femmes pleurant et des enfants effrayés. Que Dieu ait soin de ceux sur lesquels la misère s'est abattue et qui se trouvent presque sans ressources. Lorsque témoin de cette scène douloureuse et terrible, j'ai vu le clocher du temple magnifique se balancer avant de s'écraser, il semblait dire au public que les prières qui ont été faites dans ce temple continuaient à monter vers le ciel. Québec a été souvent visité par ce fléau, et d'après les informations que j'ai pu recueillir, aucun des désastres, pas même l'incendie de 1845, n'a égalé celui qui a frappé Québec cette nuit. Je regrette que cette Chambre ne soit pas en état de secourir toutes ces misères. Cependant, je crois être l'interprète de tous ceux qui sont en cette Chambre, en demandant que la charité qui sauve soit exercée dans une mesure digne de tous. Toujours à la hauteur de sa position, dans les lettres, dans les sciences et dans la religion, Québec s'est distingué et Québec mérite toutes nos sympathies. Je demande qu'il soit accordé des secours qui ne seront pas proportionnés, sans doute, aux misères à secourir, mais qui prouveront les sympathies de cette Chambre.

" *M. Robertson*— propose alors, secondé par l'honorable M. Joly, qu'on vote de la grande calamité dont Québec a été victime hier soir, une adresse soit présentée au lieutenant-gouverneur, lui demandant de vouloir bien autoriser le paiement d'une somme de \$10,000 pour venir en aide aux incendiés.

" *M. Joly*— Je croirais manquer à un devoir que ma conscience m'impose si, en secondant cette proposition je ne me permettais de donner un conseil à la ville de Québec. La ville de Québec devrait trouver les moyens de combattre l'incendie. Je profite de cette occasion pour dire aux autorités de la ville de Québec : Réfléchissez bien et tâchez d'avoir une organisation telle que vous puissiez tirer parti du noble dévouement de nos braves pompiers."

La proposition a été adoptée.

*L'agriculture à l'Assemblée Législative.*— A la séance de l'Assemblée Législative le 7 juin, lors de la prise en considération du rapport du comité des subsides, à l'article concernant l'agriculture, l'Hon. Premier Ministre M. Chapleau a dit que le Gouvernement est

disposé à favoriser par tous les moyens possibles l'agriculture. Dans ce but, un crédit additionnel sera voté en partie pour défrayer les dépenses que nécessitera une exhibition à Montréal. Le Gouvernement a pris les intérêts de l'agriculture en procurant à nos cultivateurs le goémon phosphaté, qui est arrivé ici dernièrement et qui est prêt à être livré aux sociétés d'agriculture pour que celles-ci en fassent la distribution aux cultivateurs de la Province de Québec. Le Gouvernement a décidé de payer toutes les dépenses extraordinaires qu'exigera l'importation de ce goémon phosphaté. Le département d'agriculture ne peut pas faire plus pour l'agriculture qu'il n'a fait et qu'il ne fait encore actuellement.

*Goémon phosphaté.*— Cette question du goémon phosphaté a été le sujet d'une discussion très animée de la part de plusieurs députés. L'expérience à faire de ce nouvel engrais peut être très avantageuse, tous l'admettent; mais tous ne partagent pas la même opinion sur le mode de distribution, sur son prix d'achat et sur le lieu où il pourrait être fabriqué avec plus d'avantage. L'expérience d'une année pourrait peut-être nous éclaircir sur les moyens à prendre pour que les cultivateurs en retirent les plus grands profits, tout en utilisant les mines de phosphates que nous possédons dans le pays. Ce qui dans d'autres pays a demandé plusieurs années de recherches et d'expériences, ne saurait être résolu ici sans au moins en avoir tenté l'expérience.

*Les journaux d'agriculture.*— Nous sommes heureux de voir que le Gouvernement consacre une somme assez considérable pour permettre de distribuer gratuitement le *Journal d'Agriculture* et le *Journal of Agriculture* aux membres des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles. Tout ce que nous devons désirer, c'est que la cultivateur sachent en profiter. S'ils attachaient à ces journaux l'importance qu'ils méritent ils ne voudraient pas en perdre une seule feuille. Ces publications précieusement conservées et reliées pourraient former dans chaque famille une précieuse bibliothèque que les générations à venir pourraient consulter avec avantage; car on peut être certain qu'avant plusieurs années on comprendra mieux l'importance de l'instruction agricole, et qu'alors on sera heureux d'avoir à sa disposition une bibliothèque agricole.

Nous remercions le Gouvernement d'avoir placé en faveur de la *Gazette des Campagnes* un crédit de \$400 comme encouragement. Souvent on a témoigné le désir de voir ce journal illustré tout comme le *Journal d'Agriculture*, cependant nous devons avouer que cet encouragement n'est pas suffisant pour nous permettre cette dépense. Le député de Charlevoix, M. Oésime Gauthier, a suggéré un subside supplémentaire afin de nous permettre d'opérer cette amélioration. Nous l'en remercions sincèrement, en même temps que le député de l'Islet, M. J.-B. Dupuis, qui a secondé M. le député de Charlevoix, dans cette demande. On nous informe que les Honorables Ministres et les députés ont accueilli favorablement cette demande: tant mieux; car nous croyons qu'ils rencontreront par là les vœux de tous ceux qui s'intéressent vivement au progrès agricole.

*Les écoles d'agriculture.*— Cette question, tous les ans débattue à l'Assemblée Législative, a ses partisans;